



Questions DP OCTOBRE 2015

A Nantes,
Le 9 octobre 2015

A Monsieur BOESWILLWALD Alain
Directeur Général de la SEMITAN

1- La SEMITAN s'engage à réduire ses émissions de CO2 en signant la Charte "Objectif CO2" en mettant en place un plan d'actions bâti autour de divers axes dont le conducteur et l'organisation des flux de transport. L'engagement dans une démarche globale de lutte contre les changements climatiques implique la suppression des 2 fois et une prise en compte d'un besoin d'acheminement vers nos prises de services qui sont aujourd'hui de plus en plus éparpillées et parfois non accessibles en horaires décalés.

La CGT vous demande si la redéfinition de l'organisation du temps et des horaires de travail des conducteurs et conductrices est-elle intégrée dans ce plan ?

Réponse : Non ce n'est pas intégré dans la charte CO2.

2- Parking Trocardière. Avec la nouvelle salle de festivité le parking privé de la semitan est tous les week-ends envahit et les conducteurs qui viennent pour prendre leur service ne trouvent pas d'emplacement pour ce stationnée. Le samedi 26 septembre le parking du dépôt Trocardière était complet toute la journée occasionnant pour les salariés des difficultés à trouver une place même à l'intérieur du site rendu difficilement accessible. Le week-end du 18 et 19 septembre une certaine personne s'autorise sur ce même parking à pénaliser un conducteur mal stationné (papier collé sur par brise dans le champ de vision) pourquoi cette même personne ne s'est-elle pas employée à autant d'énergie pour éduquer tous les contres venants?

La CGT vous redemande quand comptez vous fermer ce parking ?

Réponse : Une demande d'investissement est en cours.

3- La CGT vous demande d'affecter les véhicules équipés de portillon anti-agression sur les services de nuits en priorité et supprimer les bus de Dijon qui n'ont pas de loge sur la ligne 4 en service de nuit. La CGT ne souhaite pas exposer les collègues lors qu'ils seront sollicités pour la descente à la demande.

Réponse : Il n'y aura pas de bus de Dijon, affecté sur la ligne 4 à compter du 1 novembre en service de nuit.

4- Dépôt du Bêle, service AD 1279. La CGT dénonce le Déplacement à pieds des conducteurs du dépôt à 22h46 jusque Beaujoire 23h26....et la CGT vous demande de trouver une meilleure solution ? Est-ce normal que dans la construction d'un service soit inclus 40 minutes de marche à pied ?

Réponse : Sur ce service, ce n'est pas de la marche à pied. Il faut prendre un bus en hlp. Ce sera détaillé sur résonance.

5- Greneraie, la CGT vous demande de remettre les distributeurs (eaux – café et confiseries) dans la salle de repas. D'installer dans la première partie du nouveau local le PC et le téléphone. Dans la partie salle de repos, la CGT vous demande l'acquisition de 2 transats supplémentaires.

Réponse : Toutes les machines vont être remis dans la salle de repas. Un local agent de maitrise sera fait.

6- La CGT souhaite qu'un groupe de travail avec des élus de TTX soit associés aux décisions du réaménagement de l'ancien KIV de Pirmil pour éviter toute incohérence.

Réponse : Les plans sont fait, un groupe de travail avec les élus sera mis en place.

7- La CGT vous demande que soit élaboré la procédure et les règles régissant la descente par l'avant à la demande et en nuit. Nous souhaitons également savoir à partir de quel horaire cette procédure serait applicable et quel texte légal autorise la descente entre 2 arrêts et qui porte la responsabilité en cas d'incidents tel que : - chute à la descente ...

Réponse : Une note de service sera mis en place vu avec les organisations syndicales, la responsabilité est la même à l'arrêt que en dehors de l'arrêt (responsabilité semitan), à partir de 22h30 le service sera mis en place, le conducteur décide du lieu d'arrêt.

8- La CGT vous demande que soit accessible depuis résonance l'ensemble des services et des détails de construction de ceux-ci (coupure-déplacement etc...)

Réponse : Nous mettons tout à jour sur résonance.

9- Stationnement Dalby. La cgt vous demande de faire réaliser un devis pour la réalisation de places de stationnement en épis le long du mur de séparation entre l'hôpital Bélier et le restaurant d'entreprise. Il y aurait des places en plus ?

Réponse : Une réflexion est actuellement engagée pour modifier le remisage. Un devis sera fait pour le parking derrière la cantine.

10- Parcours haut le pied. La CGT vous demande de faire rentrer les bus de la ligne 4, 28,42, 97 par le périphérique à partir de la porte de Vertou cela éviterait les nuisances sonores et répétitives pour les riverains qui se trouve sur le parcours HLP.

Réponse : C'est une question de distance.

11-Accidentologie, afin d'enrichir les statistiques d'accident la CGT vous demande dans quel créneau horaire il y a le plus d'accidents et à quel type de service ils correspondent.

Réponse : Une étude à été faites en 2014 et vous sera présenté sur tableau

12 -La CGT vous demande de ne plus affecter les bus de Dijon sur les services de nuit Ligne 4. De plus nous ne souhaitons plus voir le bus « Agadir » sur un service soir tard, sans radio, sans vidéo, sans suivi et muni d'un portatif et de sur croit avec un défaut portes (fermeture forcée a la demande des mécanos).

Réponse : Le 1 Novembre il n'y aura plus de bus de Dijon en service de nuit. Le bus n'aurai pas du sortir.

13- Dépôt du Bêle service AD1296 et AD1298, la coupure est à 22h45 et 23h06. La CGT vous demande, est il normal d'avoir la coupure si tard alors que le service finit à 1h30. Une coupure plus tôt permettrai de manger pas trop en décalé ?

Réponse : Nous ne pouvons pas garantir la coupure repas après la première vacation.

14- Dans la cantine de Haluchere il y a une douche. La CGT vous demande de la faire nettoyer pour le respect des salariés qui prennent une douche.

Réponse : Ce sera fait.

15- Services du Bêle en soir tard, les temps d'acheminement sont passés de la fin de service, au début sans rien dire à personne. La CGT vous demande si c'est normal ? Où c'est juste pour payer moins d'heure de nuit ?

Réponse : les services ont été corrigés.

16- La CGT vous demande si c'est normal de faire un relevé Tachi en ligne, en heure de pointe le vendredi 25 septembre ?

Réponse : Oui, pour avoir de meilleurs donnés sur les rames bombardier.

17- Dans le règlement intérieur des bus, il est noté que il y a demi tarif entre 4 et 6 ans, à la connaissance de la CGT depuis le 1 juillet la gratuité est jusqu'à 6 ans. Est-ce un raté d'impression ? De plus pour des

personnes qui avaient des tickets demi tarif pour leurs enfants entre 4 et 6 ans ceux-ci ne sont plus utilisables, car à 6 ans c'est tarif plein que peuvent faire les clients avec ses tickets ?

Réponse : Il y a une tolérance jusqu'au 31 Décembre 2015.

18- Eclairage atelier de Trentemoult question déjà posée en Dp rien n'est fait !!!!! La CGT vous demande que comptez vous faire ?

Réponse : C'est pris en compte.

19- Outillage des caisses à outils du personnel de Trentemoult et de Saint Herblain serait il possible de faire le réapprovisionnement des caisses qui est demandé par les mécaniciens suite à l'inventaire de ses caisses ?

Réponse : S'il manque des outils il faut faire la demande à son hiérarchique.

20- La CGT vous demande comment sait on le planning de notre RDG quand on à quelque chose à lui demander, pourrai t'il y avoir un affichage en salle de prise ? ou sur Résonance ?

Réponse : On va regarder la faisabilité.

21- Voiture de service la CGT vous demande si les carnets sont remplis par chaque conducteur comme il avait été demandé ? Si ce n'est pas le cas la CGT vous demande d'arrêter de dénoncer les conducteurs de bus qui pourraient faire des infractions ?

Réponse : une note de service à été faites et les carnets doivent être remplis.

22- La CGT vous demande les consignes en cas de suspicion d'ouverture de porte, même si il y a une équipe de prévention est ce normal que le bus continue à rouler ?

Réponse : Le bus doit rentrer.

23- Le PCC signale un rodéo à scooter dans un quartier, il prévient individuellement les premiers bus à y passer et demande si possible aux conducteurs de relever le numéro d'immatriculation du scooter. Cette pratique met en danger le conducteur du bus et est conflictuelle. Nous ne sommes pas des policiers ! C'est de la délation et ce n'est pas notre rôle. Nous nous contentons de donner des infos en cas de disparition de personnes. La CGT vous demande de ne plus demander aux conducteurs de pratiquer ce genre de délation ?

Réponse : Ce n'est pas dans le but de mettre le salarié en danger, mais il y a aucune obligation.

24- CET des gens prennent des services en 2 fois pour générer des heures pour les mettre sur le compte épargne temps, malheureusement quand la gestion à besoin de mettre des gens en repos d'office ces personnes sont mises en repos d'office car elles ont trop d'heures. La CGT vous demande de trouver une solution pour les conducteurs pénalisés ?

Réponse : Ce n'est pas possible de le faire en cour d'année, on ne peut le faire que en Décembre.

26- La CGT vous demande si toutes les personnes ont été volontaires pour les « tables rondes diversités » ? Où si se sont des personnes qui ont été mises d'office ?

Réponse : Toutes les personnes sont volontaires. Si une personne n'avait pas envie d'y aller il fallait le dire.

L'équipe CGT